

### Activité 3 : Le parcours d'une loi dans une démocratie participative

\* Quel est le cheminement d'une loi dans le système démocratique français ?

#### CORRECTION

- 1) Cette loi est une réforme territoriale qui prévoit notamment la réduction du nombre des régions métropolitaines.
- 2) Les étapes de la première lecture de la loi sont :
  - l'envoi du texte au Sénat où il est discuté, des amendements sont proposés, la carte proposée par le gouvernement est rejetée, une motion est déposée
  - le texte est ensuite envoyé à l'Assemblée Nationale où il est discuté, des amendements sont adoptés, des modifications sont adoptées sur la carte du gouvernement
- 3) Il y a une deuxième lecture car la version adoptée par l'Assemblée Nationale est différente de celle du Sénat. Le Sénat doit donc réexaminer les articles qui sont différents. Les étapes de cette 2e lecture sont :
  - le texte est discuté au Sénat, des amendements et des motions sont déposés et une nouvelle carte des régions est proposée
  - le texte est ensuite envoyé à l'Assemblée Nationale qui le modifie à nouveau.
  - l'état fait intervenir une commission paritaire car les 2 assemblées ne se sont pas mises d'accord. Cette commission ne parvient pas non plus à un accord.
- 4) Il y a des changements entre les 2 cartes. Ainsi, l'Alsace a été rajoutée à la région Grand Est et le Languedoc Roussillon a été rajouté à la région Occitanie.
- 5) Les 2 assemblées n'arrivent pas à se mettre d'accord. C'est l'Assemblée Nationale qui a le dernier mot selon l'article 45 de la Constitution.
- 6) Les députés ou les sénateurs mais aussi les membres du gouvernement peuvent être à l'origine d'une loi.
- 7) Le conseil constitutionnel est chargé de vérifier que la loi est conforme à la Constitution.
- 8) La loi est promulguée par le président de la République.

## SYNTHESE

Réaliser un schéma simplifié qui explique les grandes étapes du parcours d'une loi.

